

Réf: Dossier 339551

## Avis de constitution

### SOCIETE « SARALA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF ESPACE  
ORANGE A 10 METRE DU SUPERMACHE CASINO, Lot 621,  
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARALA SARL »

Objet : TRAVAUX DE REPARATION GENERALE EN TOUT GENRE, PEINTURE, FOURNITURE DE TOUTES SORTES DE MARCHINE-OUTILS, EQUIPEMENTS D'ATELIERS, DE CUISINE, DIVERSES PRESTATIONS. La prise de participation dans tous types de sociétés existantes ou à créer, création de toutes sortes d'entreprises, fonds de commerce, la représentation commerciale et industrielle ainsi que la distribution de toutes marques et produits.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF ESPACE  
ORANGE A 10 METRE DU SUPERMACHE CASINO, Lot 621,  
Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle THULASEEDHARAN SARALA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08965 du 05/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53483/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

